

FSU**SNPES-PJJ**

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du social
REGION ILE DE FRANCE ET OUTRE MER

**CONTRE LES METHODES INDIGNES
 de la Direction Interrégionale !
 LES CONVOQUES/OBLIGES des 31 mai et 1^{er} juin derniers
 ONT VOULU PRESERVER LEUR DIGNITE**

La Direction interrégionale ne s'embarrasse plus aujourd'hui d'aucun alibi pseudo pédagogique. Son acharnement à nous imposer cette "formation" obligatoire avec menace de retrait de salaire n'a qu'un seul but : mettre au pas les personnels et les soumettre à l'avenir à tous les caprices, injonctions et projets idéologiques de l'administration.

Nos collègues du PTF, qui veulent préserver ce lieu de formation au service de tous les personnels, subissent un harcèlement moral scandaleux :

- injonctions autoritaires à se justifier, qui deviennent menaçantes..
- menace de sanctions disciplinaires.
- convocations à la DIR exigeant justification et autocritique pour n'avoir pas empêché que les convoqués/obligés des 31 mai dernier contestent cette pseudo formation en voulant y donner leur propre contenu. D'ailleurs la DIR à la suite de ces convocations déclare que les formateurs du PTF ne sont pas là pour faire de la formation, mais qu'ils sont des outils de transmission des directives de la DIR et de l'AC.

Les 31 mai et 1^{er} juin derniers, nos collègues convoqués/obligés ont été profondément choqués et révoltés par les méthodes indignes de la DIR. Ils ont décidé de résister à leur manière, en écrivant une lettre ouverte de dénonciation de ces méthodes.

De plus, ils ont tenu à assister aux ateliers proposés par le GFEN, l'intervenante s'étant désolidarisée de méthodes imposant une "formation obligatoire", ce qui est antinomique avec les principes de la pédagogie active que le GFEN défend.

Dans un courrier qu'elle nous a fait parvenir, au nom du collectif GFEN Ile de France, Jeanne Dion, intervenante des 31 mai et 1^{er} juin nous a fait part de son positionnement : « *Je réitère les décisions prises en Ile de France concernant les formations PAM en charge du PTF de notre région et les raisons qui les ont motivées. J'ai annoncé ces raisons et nos décisions aux « stagiaires » présents le lundi 31 mai après-midi et mardi 1^{er} juin au matin, en entrée de plage de travail et place a été faite aux collègues de la PJJ qui ont animé des groupes durant cette session. Notre analyse de la situation actuelle : Le GFEN Île de France a été un des premiers à mettre en partage analyses et pratiques avec les différents personnels de la PJJ, nationalement, en régions et dans différents départements au plus près des terrains, et ce depuis bientôt 30 ans. Sollicitée pour assurer une formation dans le cadre du PAM, j'ai, comme à l'habitude, proposé une grille d'intervention travaillée par deux fois avec des personnes du PTF pour des dates en juin (2*

fois 1 jour et demi pour des stagiaires différents) J'ai donc bien naturellement pensé que les personnes s'inscrivaient sur les contenus proposés comme cela se pratique habituellement.

J'ai eu connaissance du gros malentendu concernant l'absence totale de volontariat très tard, quelques jours avant la première session. D'où les décisions suivantes prises : assurer la première session en informant les personnes présentes de ce grave malentendu, en laissant la place aux différents groupes qui ont pu se constituer (autour de la rédaction d'un texte, avec la représentante d'EVA qui a pu présenter le travail de l'association.) Ne pas accepter de rémunération pour cette action qui s'inscrit en faux contre les valeurs de choix volontaire que le GFEN prône comme condition indispensable d'une formation réussie dans le respect des personnes et des personnels. Refuser de mettre en œuvre la session suivante des 14 et 15 Juin. ».

Par ailleurs, les personnels convoqués/obligés des 31 mai et 1^{er} juin ont accueilli une collègue du service Espace Vie Adolescente qui est venu leur présenter un film sur le thème des relations garçon/filles réalisé dans le cadre d'un partenariat. Elle a aussi décrit la façon dont la Direction Territoriale de la Seine St Denis et la DIR Ile de France/Outre Mer ont supprimé ce service sans se donner les moyens et le temps nécessaire pour qu'il puisse perdurer dans un autre cadre partenarial, venant contredire les allégations proférés la veille au PTF par les représentants de la DIR. Une discussion très intéressante sur ce type d'activités médiatrices et sur la question de la mixité s'ensuivit.

Cette présence d'EVA, pendant cette session de la formation obligatoire fut ensuite reprochée aux formateurs du PTF. La DIR refuse d'admettre que les collègues du PTF n'y sont pour rien mais que ce sont les convoqués/obligés, à l'initiative du SNPES, puis soutenu par la CGT, qui ont imposé cette résistance active afin de montrer qu'ils ne refusaient pas d'être former mais refusait la violence des méthodes de la DIR.

Aujourd'hui, vous allez assister à la présentation de cette formation obligatoire par le Directeur Interrégional, son adjoint, le DRH et le chargé de "la défense idéologique du D2A".

Tout d'abord, vous sera présenté en PowerPoint à l'aide d'un rétro projecteur, un petit film de propagande vous expliquant que depuis 40 ans l'insertion à la PJJ n'a été qu'un long parcours "sinueux", dont l'aboutissement est aujourd'hui "la circulaire sur les activités de jour".

Ensuite l'intervention des représentants du CEMEA qui ont accepté, à la demande de la DIR, de remplacer au pied levé le GFEN. Cette association a fait le choix d'intervenir à cette formation obligatoire alors que nous l'avions informé du contexte dans lequel celle-ci est mise en place. Il nous semble contradictoire de vouloir défendre et promouvoir une pédagogie active des participants dans un cadre où les agents sont contraints et menacés !

Depuis le début de la mise en place de la formation/formatage obligatoire, à chaque session les personnels convoqués ont exprimé dans leur immense majorité leur dégoût des méthodes employées et leur opposition à la transformation de leurs métiers, à travers les nouvelles orientations que met en place brutalement et à "marche forcée" la direction de la PJJ.

NOUS VOUS PROPOSONS, DE TRANSFORMER CES DEUX JOURS EN UN MOMENT FORT D'ECHANGES, DE DEFENSE DE NOS SERVICES, DE NOS ACQUIS PEDAGOGIQUES, DE NOS SAVOIRS FAIRE ET DE RESISTANCE CONTRE LA POLITIQUE ACTUELLE DE L'ADMINISTRATION :

- visionnage de films,
- débats,
- écriture de manifestes contre la politique actuelle de la PJJ,
- prises de contacts avec la presse.